

SERVICE : TRAVAUX

Nombre d'exemplaires : 3

Visa du Service :

Visa de M. la D.G. f.f. :

PROJET DE DELIBERATION – CONSEIL COMMUNAL DU 25 FEVRIER 2019

SEANCE PUBLIQUE

N°* GESTION IMMOBILIERE - Revitalisation îlot Coronmeuse - Emphytéoses relatives aux biens sis rue du Collège n° 35 et Pont-aux-Lions n° 4 - Résiliation anticipée de commun accord -
Projet d'acte - Approbation

PAR LE CONSEIL,

Vu l'article L1122-30 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu le Livre premier de la troisième partie du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation organisant la tutelle notamment sur les communes de la Région wallonne ;

Vu la circulaire du Ministre FURLAN du 23 février 2016 relative aux opérations immobilières des pouvoirs locaux ;

Vu les décisions du Collège communal en date des 15 et 20 février 2019 ;

Vu l'avis de la section « Travaux-Mobilité-Sports-Promotion de l'Egalité » en date du 22 février 2019 ;

Par * voix contre * et * abstentions,

RETIRE

Le présent point de l'ordre du jour de la séance de ce jour